



Avocat en droit pénal - Paris

publié le **14/05/2013**, vu **3968 fois**, Auteur : [plebriquir](#)

Le droit pénal est une matière aux enjeux importants, où l'assistance d'un professionnel se révèle des plus bénéfiques pour la sauvegarde de vos droits et intérêts. Fort de plusieurs expériences en cabinets d'avocats et au sein du cabinet du Procureur général de la Cour de cassation, Pierre Lebriquir a acquis une solide expérience en droit pénal.

Le droit pénal est une matière aux enjeux importants, où l'assistance d'un professionnel se révèle des plus bénéfiques pour la sauvegarde de vos droits et intérêts. Fort de plusieurs expériences en cabinets d'avocats et au sein du cabinet du Procureur général de la Cour de cassation, Pierre Lebriquir a acquis une solide expérience en droit pénal.

Il intervient notamment pour :

- **Garde à vue** : défense d'urgence lors de cette phase de privation de liberté (intervention dans toute l'Ile-de-France, notamment à Paris, Nanterre, Bobigny, Créteil, Versailles)
- **Instruction, enquête, détention provisoire** : demande d'actes, mise en liberté, requêtes en annulation devant la chambre de l'instruction, assistance au cours des auditions et des confrontations...
- **Jugement** : plaidoirie devant tribunal de police, tribunal correctionnel, cour d'assises...
- **Recours contre une décision de justice** : appel, opposition, requête en révision d'une décision de justice...
- **Application des peines** : aménagement de peine, semi-liberté, placement sous surveillance électronique (bracelet électronique), mise en liberté, conditions de vie en détention...